

COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Procès-verbal du Conseil municipal du 15 septembre 2021

Membres présents : 9

Agnès THIBAULT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL.

Absent excusé : Régis DEXANT - a donné son pouvoir à Jean-Pierre AMOUREUX

Absente excusée : Gaëlle FORNETTE (arrivée à la fin de l'ordre du jour) – a donné son pouvoir à Aline MOLLER-GRASSER

Absent : Sébastien GAY

Absent excusé : Bruno GROSSI – a donné son pouvoir à Agnès THIBAULT *

Absente excusée : Annie MANDION

Absente excusée : Valérie de SARIAC – a donné son pouvoir à Agnès THIBAULT *

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER

Ordre du jour :

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire – Regroupement Pédagogique Intercommunal :

- Point sur la rentrée
- Délibération sur les représentants de la commune au sein du SIVOS
- Délibération concernant l'échéancier des participations financières des communes au SIVOS

Finances Commune

- Délibération ligne de trésorerie

Assurance statutaire

- Délibération

Informations concernant les dossiers en cours

- Cantine
- Eglise
- Sécurité route de Salbris : délibération sur le choix du géomètre
- Etude Eau et Assainissement
- Finalisation du départ des pompiers du centre de secours de Marcilly
- Compte-rendu de l'exercice du Plan Communal de Sauvegarde
- Journée mondiale de l'Environnement
- Accueil des nouveaux arrivants
- Colombarium

Questions et informations diverses

Avant de passer à l'ordre du jour, Mme le Maire demande au conseil de se prononcer sur le procès-verbal du 7 juillet 2021 (unanimité) et présente un bilan d'étape de l'activité du gîte. Depuis le mois de mai les réservations ont été nombreuses, favorisées par l'inscription sur les sites 'grands gîtes' et 'gîtes de groupes', générant des recettes de plus de 16 000 € à ce jour. Mme le Maire insiste sur le fait que ce résultat est aussi le fruit d'un excellent travail d'équipe entre les agents communaux. Les commentaires sur internet en témoignent.

**Etat d'urgence sanitaire : possibilité pour un membre de disposer de 2 pouvoirs jusqu'au 30 septembre 2021.*

SIVOS – RPI :

- La rentrée, dans un contexte nouveau, s'est manifestement bien passée.

La gestion des cars (circuits, stationnements, horaires) a nécessité une délicate mise au point qui sera momentanément modifiée du fait de travaux programmés sur la route de Loreux au courant du mois de septembre (déviation).

- Représentants de la commune au sein du SIVOS :

Titulaires : Agnès THIBAUT, Patricia CORDIER en remplacement d'Annie MANDION momentanément indisponible

Suppléante : Aline MOLLER-GRASSER

Voté à l'unanimité

- Délibération concernant l'échéancier des participations financières des communes au SIVOS

La contribution due est fonction du nombre d'enfants. Le transport par les cars est subventionné à 95 % par le Conseil régional, mais les communes doivent faire l'avance des fonds.

La 1^{ère} échéance est de 10 000 € en septembre 2021 ; le solde, équivalent, en octobre 2021.

A noter que des remboursements au titre des personnels mis à disposition interviennent à rythme régulier.

Voté à l'unanimité

Finances Commune :

- Ligne de trésorerie : décision reportée au prochain conseil

Assurance statutaire :

Celle-ci concerne les agents communaux (congrés de maladie, accidents du travail....).

Un appel d'offres est organisé tous les 3 ans au niveau départemental par le Centre de Gestion : l'entreprise retenue est Groupama.

Voté à l'unanimité

Informations concernant les dossiers en cours :

- Cantine : depuis la rentrée les repas sont livrés par l'entreprise Grain d'or. Les personnels et les enfants se sont adaptés à ce nouveau mode de restauration qui pour l'instant donne tout à fait satisfaction.
- Eglise : la déclaration de travaux est parvenue ce jour en mairie et la réponse à la demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux devrait être connue en début d'année 2022. Rappel : l'AREM organise à l'église 2 réunions d'information sur l'évolution du projet de restauration, les 24 septembre et 15 octobre prochains de 18h à 19h. Tous sont bienvenus.
- Sécurité route de Salbris : sur la base du cahier des charges élaboré par l'Agence Technique Départementale, 2 géomètres sur 3 sollicités ont fait une offre. Le cahier des charges étant très précis, c'est l'offre la moins-disante du cabinet Peronnet de Lamotte Beuvron qui est retenue pour 2292 € HT. Voté à l'unanimité
Le Conseil autorise Mme le Maire à lancer le marché pour la tranche ferme (chemin piétonnier) assortie d'une tranche optionnelle (chicane). Unanimité.
- Etude Eau et Assainissement : une 1^{ère} réunion de travail du comité de pilotage est fixée au 23 septembre de 14h à 17h30 avec les entreprises retenues (HADES -Tours pour le réseau d'eau potable et Audit Environnement-Poitiers pour celui de l'assainissement).

- Finalisation du départ des pompiers du centre de secours de Marcilly : une cérémonie de fermeture à laquelle seront invités tous les anciens pompiers de Marcilly, aura lieu le 29 octobre à 18h30 afin de les remercier pour leur engagement.
- Plan Communal de Sauvegarde : la lecture du compte-rendu de l'exercice du 30 juin 2021 montre la nécessité d'acquérir une meilleure maîtrise de l'organisation. Bernard ORBLIN, Officier de Gendarmerie est tout à fait disposé à nous accompagner dans un nouvel exercice qui devrait avoir lieu courant novembre. D'ici là les responsables de pôle qui le souhaitent ont tout loisir de réunir leur équipe pour mieux préparer l'exercice.
- Journée mondiale de l'Environnement : dimanche 19 septembre 2021 rendez-vous à 9h devant la salle des fêtes par l'équipe qui a déjà participé au ramassage des déchets à Marcilly le 5 juin dernier. Se munir de gants et de sacs poubelle. La mairie a pour l'occasion acheté quelques pinces adéquates.
- Accueil des nouveaux arrivants à Marcilly : sont recensées 48 adresses qui ont vu leur occupant changer depuis le 1^{er} janvier 2020 ! Un accueil se doit d'être organisé selon des modalités à définir.
- Colombarium : il ne restait qu'une place ; une extension de 4 unités vient d'être installée.
- Le terrain multisport fera l'objet d'une inauguration officielle avec les autorités qui ont contribué à son financement (Etat, Conseil Départemental).

Questions et informations diverses :

- Création règlementaire d'une régie pour encaisser les chèques concernant la salle des fêtes, le gîte et le cimetière. Vote à l'unanimité.
- Sculpt : se rendre au symposium de Millançay avant d'exprimer un choix par ordre de préférence entre les sculptures sur marbre.
- Eclairage public : proposition de coupure de 23h à 5h. Unanimité.
- Festillésime : accord de principe pour monter le dossier concernant le spectacle 'Drôles de dames' pour un montant de 2300 €, subventionné à 50 % par le Conseil Départemental avec possibilité de faire payer des entrées de l'ordre de 10 €.
- La question de l'état des lieux de la salle des fêtes doit être réexaminée.
- 2 demandes de subvention de la Chambre des Métiers pour apprentis en CFA : refus du Conseil car cela relève de la compétence régionale.
- La nouvelle association de tennis de table demande l'autorisation d'installer des tables dans le centre de secours désaffecté : accord de principe, mais les autres associations devront être consultées.

Remerciements à Régis Dexant pour avoir enrichi la galerie de portraits de la salle du Conseil en offrant à la commune une œuvre de l'artiste Louyz.

Le prochain Conseil aura lieu le mercredi 13 octobre 2021 à 19h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

La secrétaire de séance

Le Maire